

INTRODUCTION

LA SOUVERAINÉTÉ ET SES REMISES EN QUESTION CONTEMPORAINES : POINTS DE FRACTURE ET COMMUNAUTÉS POLITIQUES

Pierre Vercauteren¹, Yves Palau² et Gabriel Blouin Genest³

Souveraineté : la mise en tension de pratiques politiques multiples

De nombreux événements des dernières années ont rappelé avec fracas ce que certains ont appelé le « retour de la souveraineté »⁴. Pandémie, immigration, guerres civiles, luttes territoriales ou montée des populismes sont autant d'enjeux ou de problématiques actuelles qui rappellent que la souveraineté n'est pas, malgré le contexte d'interdépendance propre à la mondialisation, un objet politique du passé⁵. Si, historiquement, la souveraineté reste un concept politique « ima-

1. Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Belgique.

2. Professeur et directeur à la faculté de sciences politiques à l'École internationale d'études politiques de l'Université de Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

3. Professeur agrégé à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

4. Kinsch P. (2019), « Le retour de la souveraineté des États ? La circulation des personnes et de leur statut dans un monde globalisé », *Recueil des cours de l'Académie de droit international*, p. 99-108 ; Agnew J. (2020), "Taking back control? The myth of territorial sovereignty and the Brexit fiasco", *Territory, Politics, Governance*, vol. 8, n° 2, p. 259-272.

5. Kalmo H., Skinner Q. (eds.) (2010), *Sovereignty in fragments: the past, present and future of a contested concept*, Cambridge, Cambridge University Press.

giné » (*imagined sovereignty*)⁶, en anglais), elle n'en reste pas moins profondément ancrée dans une multitude de pratiques politiques, juridiques ou institutionnelles concrètes reproduisant son pouvoir normatif et performatif.

La souveraineté, concept westphalien dominant de la construction, notamment, des sciences humaines et sociales⁷, fait ainsi aujourd'hui l'objet d'un intérêt scientifique et politique renouvelé. La souveraineté, concept qualifié de « sclérosé par certains », représenterait pour d'autres un juste retour du balancier politique dans la perte de sens qui gangrènerait les communautés politiques aujourd'hui. Ce « nouveau » de la souveraineté est particulièrement important dans un contexte où l'espace national ou local est de plus en plus revendiqué comme lieu de (re)prise de contrôle des populations, gouvernements ou mouvement sociaux sur leur destinée politique. Sans totalement remettre en cause le regard critique qui a été porté à ce concept concernant, par exemple, son « ancrage naturel »⁸ au sein de l'espace étatique, de nombreux exemples de l'actualité récente semblent pointer vers un retour de l'espace national comme lieu vécu et revendiqué de la souveraineté et des communautés politiques.

Sur le plan scientifique, le concept de souveraineté fait toutefois toujours débat dans sa capacité à rendre compte, ou non, des modes contemporains d'organisation sociale et politique. Que représente la souveraineté, et au premier chef la souveraineté étatique, quand de vastes processus économiques, juridiques ou technologiques participent précisément à la déréglementation de multiples secteurs d'activités humaines rendant caduc l'espace décisionnel étatique sur lequel reposerait la souveraineté ? Cela pose à tout le moins la question du dépositaire de cette souveraineté qui, dans le contexte actuel, n'apparaît pas clairement comme étant l'État, ou à tout le moins uniquement celui-ci, soulevant ainsi un défi de scientificité pour ce concept central des sciences humaines et sociales.

Cela nous ramène également à la nécessaire problématisation des mécanismes actuels de domination et de puissance, autant en interne comme en externe⁹, qui s'opposent, à tout le moins en apparence, à

6. Olson K. (2016), *Imagined sovereignties: The power of the people and other myths of the modern age*, Cambridge, Cambridge University Press.

7. Bonilla Y. (2017), "Unsettling sovereignty", *Cultural Anthropology*, vol. 32, n° 3, p. 330-339.

8. Barreyre N., et Verdo G. (2014), « Souveraineté et territoire : enjeux et perspectives », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 69, n° 2, p. 307-311.

9. Voir un exemple de ce débat « à distance » dans la littérature francophone : Badie B. (1999) « Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité », *Politique étrangère*, n° 2, p. 410-411 ; Cohen S. (2004), « Un monde sans souveraineté : la fin d'un mythe », *Le Monde* ; Cohen S. (2003), *La résistance des États. Les démocraties face à la mondialisation*,

cette souveraineté ainsi qu'à sa détention par certains acteurs. Qui plus est, de nombreux travaux ont mis en évidence le caractère idéologiquement orienté¹⁰ de la souveraineté (notamment pour celle ancrée dans l'espace étatique), voir quasi « mythique » pour ses dimensions imaginées et rêvées que l'on retrouve, par exemple, dans la démultiplication des populismes en Europe et ailleurs¹¹, rendant difficile toute évaluation empirique de ce phénomène.

Sur le plan politique, ce concept fait ainsi controverse entre ceux pour qui il sert à fédérer l'opposition au processus de mondialisation¹², à la construction européenne ou à l'émergence de nouveaux ensembles politiques post ou supranationaux¹³, et ceux pour lesquels son usage est signe d'archaïsme, voire de violence politique¹⁴. Gérard Mairet précise par exemple que « (...) *l'ère de souveraineté touche à son terme, que ce siècle (...) met fin à la souveraineté.* »¹⁵

Pour d'autres encore, la souveraineté apparaît comme facteur renforçant et reproduisant les inégalités mondiales et l'exclusion¹⁶, faisant de ce concept un archaïsme¹⁷ de la pensée politique moderne dont il faudrait se libérer. Certains en appellent même à une « désouverainisation »¹⁸, faisant écho à des analyses plus critiques soulignant que la souveraineté serait au centre d'une dynamique nationale libérale,

Paris, Seuil. Pour une approche interdisciplinaire de ce concept et des débats que provoque son usage dans le passé et aujourd'hui, voir Kalmo H. et Skinner Q. (2010), *Sovereignty in Fragments, The Past, Present and future of a Contested Concept*, Cambridge, Cambridge University Press. Sur les ambiguïtés de la notion de souveraineté en relations internationales, voir Weber C. (1995), *Simulating Sovereignty. Intervention, the Sate and Symbolic Exchange*, Cambridge, Cambridge University Press. Sur la multiplicité des constructions sociales de la souveraineté, voir Biersteker T. J., Weber C., (eds) (1996), *State Sovereignty as Social Construct*, Cambridge, Cambridge University Press.

10. Sur ce point, voir par exemple Osiander A. (2001), "Sovereignty, international relations, and the Westphalian myth", *International organization*, vol 55, n° 2, p. 251-287.
11. Moffitt B. (2020), *The global rise of populism*, Redwood City, Stanford University Press.
12. Sur la disparition et réapparition de la souveraineté dans le cadre de la mondialisation, voir la 2^e édition de J. Agnew J. (2017), *Globalization and Sovereignty: Beyond the Territorial Trap*, Lanham, Rowman & Littlefield
13. Brack N., Coman R., Crespy A. (2019), "Unpacking old and new conflicts of sovereignty in the European polity", *Journal of European Integration*, vol. 41, n° 7, p. 817-832.
14. Sur la question du lien entre souveraineté et violence politique, voir par exemple Agamben G. (1998), *Homo sacer: Sovereign power and bare life*, Redwood City, Stanford University Press, ou Edkins J., Persram N., Pin-Fat V. (eds.) (1999), *Sovereignty and subjectivity*, Boulder, Rienner.
15. Mairet G. (1997), *Le principe de souveraineté. Histoires et fondements du pouvoir moderne*, Paris, Gallimard, p. 13.
16. Sur ce point, voir par exemple Shachar A. (2009), *The birthright lottery: Citizenship and global inequality*, Londres, Harvard University Press.
17. Dean M. (2013), *The signature of power: Sovereignty, governmentality and biopolitics*, New York, Sage.
18. Cohen S. (2004), « Un monde sans souveraineté : la fin d'un mythe », *Le Monde*, février et Cohen S. (2003), *La résistance des États. Les démocraties face à la mondialisation*, Paris, Seuil.

voire néolibérale, aux conséquences désastreuses pour les communautés politiques et populations.

Plusieurs auteurs ont également soulevé le point que la souveraineté, comme on l'entend dans le langage courant, n'a en fait jamais véritablement existé. Les États-nations, constitués et reconnus au travers de leurs souverainetés étatiques, n'auraient ainsi jamais véritablement eu un contrôle totalement souverain sur un territoire, une population et des ressources. La souveraineté étatique serait ainsi « simulée »¹⁹ pour reprendre les termes de Cynthia Weber : elle serait le produit d'un processus de performativité déconnecté d'une réelle matérialisation politique. Pour ces penseurs critiques de la souveraineté, celle-ci est et a toujours été « divisible »²⁰ et « fractionnable » et reste donc, comme tout bon concept des sciences sociales et humaines, un « construit social »²¹.

Ces multiples tensions renvoient à plusieurs questions explorées dans cet ouvrage :

1. *La souveraineté constitue-t-elle un absolu de l'organisation politique et de la pensée politique ou est-elle une simple catégorie historique ou contextuelle ?*
2. *Son statut est-il indissolublement lié à l'État ou la rencontre de la souveraineté et de l'État est-elle conjoncturelle, voir fortuite, les deux pouvant connaître des transformations voire des destins distincts ?*
3. *Quels outils théoriques et conceptuels peuvent permettre de saisir cette nouvelle place/réalité de la souveraineté dans l'espace politique contemporain ?*
4. *Quels sont les exemples concrets de tensions et résistances entourant le concept de souveraineté que l'on retrouve aujourd'hui à la fois dans la pensée et la pratique politique ?*

Pour tenter de répondre à ces questions et pour en poser de nouvelles, cet ouvrage aborde la notion de souveraineté dans sa relation avec les différentes conceptions du pouvoir ainsi que les différentes formes de communautés politiques. Pour cela, il donne une large

19. Weber C. (1995), *Simulating sovereignty: Intervention, the state and exchange*, Cambridge, Cambridge University Press, n° 37.

20. Lake D. A. (2007), "Delegating divisible sovereignty: Sweeping a conceptual minefield", *The Review of International Organizations*, vol. 2, n° 3, p. 219-237.

21. Eiser J. R. (1996), *State sovereignty as social construct*, Cambridge, Cambridge University Press, n° 46.

place aux approches interdisciplinaires et comparatives tant historiques que spatiales.

1. Souveraineté plurielle et gouvernance

La souveraineté surprend donc à tout le moins par sa nature évolutive, flexible, contradictoire, fruit d'une transformation des rapports politiques autant internes qu'internationaux au cours de l'histoire. Cette dimension évolutive et plurielle de la souveraineté amène alors à considérer que la trajectoire de son évolution politique ne se traduit pas nécessairement ou exclusivement par son affaiblissement ou son renforcement, une forme de « complexité » de la souveraineté sur laquelle nous revenons à la fin de ce chapitre.

Dès lors, plusieurs approches semblent émerger pour analyser la souveraineté dans le contexte politique actuel. D'un côté, une approche historique peut permettre d'éclairer les liens entretenus entre souveraineté et communauté politique : y a-t-il, par exemple, autant de formes de souveraineté que de formes de communautés politiques et donc, de modes d'appartenance à celles-ci ? *A contrario*, la souveraineté est-elle intemporelle, seules les formes de communautés politiques étant changeantes historiquement ?

De l'autre, une approche juridique éclaire potentiellement la manière dont la souveraineté est pensée et mise en forme dans les différentes traditions juridiques ainsi que la place qu'elle y occupe. À ce titre, les liens souvent négligés entre souveraineté et droit privé peuvent par exemple être remis de l'avant. Se pose ainsi la question de savoir si la souveraineté a été pensée juridiquement en lien avec la communauté politique ou indépendamment de celle-ci ?

Ensuite, une approche philosophique replaçant la notion de souveraineté et ses différentes acceptions dans le contexte des réflexions plus générales sur la société politique permet de jeter un regard novateur sur la place qu'occupe cette notion dans les différents systèmes philosophiques et culturels. Pourquoi, par exemple, certains systèmes philosophiques ne l'abordent pas, alors que d'autres lui accordent une place centrale ? Qui plus est, l'exploration du concept de souveraineté au sein des différentes cultures non occidentales reste à faire.

Enfin, une approche portant sur les liens entre souveraineté et interdépendance(s) permet d'aborder la question de savoir si les deux dimensions sont antinomiques et irréductibles l'une à l'autre ou si elles entretiennent un lien dialectique. Les interdépendances fournissent-elles l'occasion de transformer la souveraineté, dans le sens d'une co-

souveraineté ou d'une supra-souveraineté ? Réciproquement, la référence à la souveraineté permet-elle de modifier le sens et la portée des interdépendances ?

Cette dernière approche souligne l'importance du concept de « supra-souveraineté », en partie étant donnée la place qu'occupe aujourd'hui ce concept dans la recherche en sciences humaines sociales, avec des milliers de références scientifiques dans les dernières années. Quel est donc le sens réel de ce concept qui, au même moment, semble remettre en cause la notion de souveraineté tout en s'y ancrant irrémédiablement ? Est-il directement lié, comme son étymologie semble le laisser penser, au concept de souveraineté, ou implique-t-il en fait un autre cadre normatif et de pensée n'ayant pas de lien avec le sens commun de souveraineté ?

Ce contexte de gouvernance supranationale pose précisément la question de la nature de la souveraineté, de son partage (entre différents niveaux de gouvernance par exemple) ou de son fractionnement. On retrouve ces enjeux dans la pratique des organisations internationales (notamment l'OMC, avec son puissant organe de règlement des différends) ou dans le secteur privé (avec les agences de notation comme Fitch, Moody's ou Standard & Poor's), voir tout simplement avec la puissance politique et financière des GAFAM²² qui en font des acteurs hautement plus puissants que de nombreux États.

De manière similaire, les communautés politiques infra-souveraines, c'est-à-dire situées sous l'État-nation, représentent des espaces d'analyse hautement pertinents à ce sujet (ainsi que par rapport à la question des communautés politiques en général) puisque cela pose directement la question de l'échelle « naturelle » de la souveraineté ainsi que de son possible fractionnement ou partage, soit au-delà, soit en deçà, de l'État.

Ces différents débats et approches de la souveraineté que nous abordons dans cet ouvrage rappellent ainsi qu'ultimement, la souveraineté reste une modalité de « gouvernance »²³ des communautés politiques. Cette notion de gouvernance renvoie en effet à une représentation des processus décisionnels comme étant pluriels, collectifs, séquentiels, ou à tout le moins qui interpellent les cadres d'analyse du pouvoir et notamment du pouvoir de l'État dit souverain, car en possible opposition avec une vision strictement hiérarchique de celui-ci.

22. Terme utilisé pour parler des grandes entreprises technologiques, telles Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft.

23. Jayasuriya K. (1998), "Globalization, law, and the transformation of sovereignty: the emergence of global regulatory governance", *Ind. J. Global Legal Stud.*, vol. 6, p. 425.

La gouvernance renvoie également à une analyse critique de la décision souveraine elle-même, considérée ici comme non détachable de sa forme, c'est-à-dire des mécaniques permettant de la faire émerger.

Dans ce contexte, on perçoit ici que l'émergence de la notion de gouvernance participe, au moins théoriquement, à l'érosion du mode traditionnel de représentation de l'État comme étant souverain. Cette situation se concrétise à la fois sur le plan interne comme sur le plan externe, et ce, que cette représentation soit théorique, historique ou institutionnelle, puisque la gouvernance implique une démultiplication et dénationalisation des processus de décisions, en opposition ainsi à la notion de souveraineté étatique unique.

Cette question dépasse le constat radical et souvent dépourvu de neutralité axiologique²⁴, d'un « dépérissement de l'État » (commun aux courants libéral et néomarxiste), ou au contraire celui d'une réaffirmation de sa « puissance » (courant réaliste) à moins que ce ne soit de son « échec »²⁵. Au contraire, l'interaction entre souveraineté et gouvernance nécessite ainsi non pas un rétrécissement de sa conceptualisation, mais bien plutôt un élargissement, en y intégrant progressivement des notions, approches ou pratiques qui, à l'origine, n'y paraissaient pas reliées.

Cette « complexification » de la notion de souveraineté permet ainsi à la fois de démythifier la notion même de souveraineté, interne ou externe, mais également d'en approfondir l'étude en la relativisant ou en relativisant l'État lui-même. Cela est possible en particulier par la mise en évidence des processus d'interdépendances qui transforment la nature et l'exercice du pouvoir dans l'État ou entre les États, tout en y intégrant progressivement de nouvelles formes ou modalités de pouvoir politique.

De nombreux auteurs ont par exemple insisté dans leurs travaux sur l'étude des interdépendances, tant entre les États²⁶ dans ce qu'il est convenu d'appeler la société interétatique, qu'entre les acteurs non étatiques et les États, notamment les organisations internationales, mais également les acteurs privés. Cela permet dès lors de mettre en évidence les rapports de pouvoir que ces interdépendances donnent à voir, ainsi que les modifications et complexifications de la souverai-

24. Ramel F. (2012), *L'Attraction mondiale*, Paris, Presses de Sciences Po.

25. Chemillier-Gendreau M. (2013), *De la guerre à la communauté universelle : le monde des souverainetés est en faillite*, Paris, Fayard.

26. Leroy A. (2012), "Interdependence as a Constraint Upon State Behaviour", *E-International Relations*, [En ligne] : <https://www.e-ir.info/2012/07/05/interdependence-as-a-constraint-upon-state-behaviour/>.

neté que cela engendre, et non pas sa simple fin ou disparition. Une telle problématique se pose avec d'autant plus d'acuité aujourd'hui que la gouvernance n'est pas sans faire surgir la question du rapport paradoxal que l'État dit souverain entretient avec l'interdépendance.

Dans ce contexte, la transformation de l'État et de la souveraineté comme modalité de gouvernance rappelle les notions d'appartenance et de participation politiques. L'État dit souverain a en effet constitué historiquement un cadre relativement stable de participation et d'appartenance politique. Il a souvent réussi, notamment lorsqu'il prend la forme de l'État-nation souverain, à capter de manière privilégiée le sentiment d'appartenance de sa population, sentiment que l'on retrouve exacerbé actuellement avec la montée des populismes. De la même manière, il réussit à encadrer la participation de ses habitants au système politique (tel est, par exemple, le sens de l'émergence de la figure du citoyen au XVIII^e siècle), et à devenir l'acteur dominant sur la scène internationale.

La capacité de l'État souverain à capter l'appartenance en interne lui donne ainsi une forme de légitimité pour être à son tour l'acteur majeur, en externe, d'un système international auquel il revendique d'appartenir, tout en en accusant précisément les incursions au niveau de sa souveraineté. À l'inverse, cette appartenance au système international reconnue par les autres États lui confère une faculté à capter le sentiment d'appartenance de sa population. Cette dialectique constitue la force de la souveraineté de l'État autant que sa faiblesse, ce que révèlent les débats et oppositions soulevés précédemment.

Aujourd'hui, cette dialectique apparaît fortement remise en cause, avec, en interne, l'émergence de sentiments d'appartenance multiples et pluriels (local, régional, confessionnel, etc.) ou bien avec des modalités traditionnelles de participation à la sphère publique contestées tandis que de nouvelles modalités sont revendiquées. La notion même de citoyenneté s'en trouve modifiée, tout comme la domination de l'État comme acteur principal du système international se trouve également contestée par de nouveaux acteurs qui entretiennent d'ailleurs avec lui des relations complexes et paradoxales.

2. La « complexité » de la souveraineté

Afin d'affiner la compréhension de cette relation entre souveraineté et communautés politiques, il apparaît donc nécessaire de dépasser certaines dichotomies historiques des sciences sociales et humaines, incluant économie/politique, national/international ou interne/ex-

terne qui, lorsqu'elles sont reproduites, oblitérent les formes multiples de souveraineté.

Comme l'avait par exemple rappelé Habermas, en conservant cette distinction entre économie et politique, distinction qui est représentative de la nature dichotomique de la pensée politique analysant la souveraineté aujourd'hui, on rend invisibles les conséquences, réelles, mais non reconnues, des activités dans un espace politique particulier sur les autres espaces politiques²⁷.

Pour analyser la souveraineté aujourd'hui, et par le fait même, ses formes multiples et concurrentes, il est donc nécessaire de repenser certains des fondements de la pensée politique sur lesquels se base la compréhension dominante du politique, en y réintégrant progressivement tout une série d'espaces et de mécaniques qui lui ont été historiquement, mais également culturellement et politiquement, retirés. Ce qu'il est donc nécessaire de reconnaître, c'est la *complexité* de la souveraineté.

Et reconnaître la complexité de la souveraineté demande tout d'abord d'y ajouter des dimensions ou éléments, de reconnaître son caractère multiple, et non l'inverse. Comme le rappelle Edgar Morin²⁸ :

« Il vaut mieux apprendre à relier. Relier, c'est-à-dire pas seulement établir bout à bout une connexion, mais établir une connexion qui se fasse en boucle. Du reste, dans le mot relier, il y a le "re", c'est le retour de la boucle sur elle-même. Or la boucle est autoproduitive. À l'origine de la vie, il s'est créé une sorte de boucle, une sorte de machinerie naturelle qui revient sur elle-même et qui produit des éléments toujours plus divers qui vont créer un être complexe qui sera vivant. Le monde lui-même s'est autoproduit de façon très mystérieuse. La connaissance doit avoir aujourd'hui des instruments, des concepts fondamentaux qui permettront de relier. »

La théorie de la complexité permet ainsi de comprendre plusieurs phénomènes observés avec la souveraineté dans un contexte d'interdépendances multiples et de gouvernance supranationale, notamment en spécifiant qu'il est nécessaire de recréer les liens entre les sphères sociales, et non pas en les déconstruisant ou en les séparant.

La théorie de la complexité permet ainsi de prendre en compte une certaine forme d'autonomisation de la souveraineté que l'on observe par l'intermédiaire du principe que Morin nomme « auto-

27. Habermas J. (2000), « Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique », *Critique internationale*, n°7, p. 74-75.

28. Morin E. (1995), *La méthode*, Tome 4, Paris, Points, « Les Idées ».

éco-organisation »²⁹. Il s'agit ici de la capacité d'autonomie d'un système par rapport à son environnement, tout en y puisant son énergie. Cette complexité permet également, par l'intermédiaire du concept de « boucle de rétroaction », de comprendre le processus de production, et donc de construit social, dans lequel s'inscrit la souveraineté. Ces boucles de rétroaction peuvent soit corriger ou amplifier les comportements d'une organisation/structure, et permettent de souligner le dynamisme, négatif ou positif, des processus sociaux à l'œuvre. Enfin, le principe « hologammique » de la complexité suggère qu'une partie est dans le tout, mais que le tout est aussi dans la partie³⁰, permettant de souligner que souveraineté et communautés politiques se co-constituent.

La théorie de la complexité appliquée à la souveraineté permet donc de mieux comprendre un ensemble de relations et interactions qui ne peuvent être saisies avec les outils traditionnels d'analyse fondés sur un processus de « dichotomisation » des concepts, unités ou espaces d'analyse. C'est de cette complexification de la souveraineté, et ultimement du politique, dont il est question dans cet ouvrage.

3. Présentation de l'ouvrage

Afin de mettre en évidence la nature multiple et complexe de la souveraineté, cet ouvrage se structure au travers de trois sections : 1) la souveraineté comme objet conceptuel, 2) la souveraineté comme pratiques politiques, et 3) la souveraineté comme fracture(s) politique(s).

Dans la première des trois sections portant sur l'analyse conceptuelle de l'objet souveraineté, le Professeur Pierre Vercauteren, de l'Université Catholique de Louvain, rappelle l'importance de l'interaction entre les concepts de souveraineté et d'interdépendance, soulignant de la sorte l'importance d'envisager la souveraineté comme le fruit de décisions ou de rapports de pouvoir entre différents acteurs interdépendants. Entendue de la sorte, la souveraineté s'avère alors un construit social formalisé au travers de l'acceptation par les acteurs politiques, forgeant autant sa puissance que sa faiblesse.

Ensuite, le Professeur Yves Palau de l'École internationale d'études politiques de l'Université de Paris-Est Créteil Val-de-Marne privilégie une approche historique pour cerner le concept de souveraineté dans laquelle les concepts, leurs usages, leurs significations peuvent

29. Morin E. (2004), « La complexité un défi à la connaissance », *L'actualité Poitou-Charentes*, vol. 68, n°27, p. 27-29.

30. Morin E., Le Moigne, J.-L. (1999), *L'intelligence de la complexité*, Montréal, L'Harmattan.

être considérés comme autant de réponses à des questions spécifiques, donc historiquement situées. L'auteur cadre ici son analyse dans deux contextes différents, soit celui de l'Antiquité gréco-romaine et celui du Moyen Âge français, contextes historiques qui constituent autant de périodes souvent considérées comme antithétiques au déploiement d'une pensée de la souveraineté.

Enfin, cette première section de l'ouvrage se conclut par l'analyse du Professeur Domingo Gonzalez de l'Universidad de Murcia dans laquelle il aborde l'étude de la dimension archéologique de la tradition de pharmacologie politique, et ce, dans l'optique des études girardiennes sur le pouvoir politique. Cette approche permet d'aborder de front un système de conscience collective qui a lentement façonné la psyché individuelle et collective, c'est-à-dire la structure même du politique et du pouvoir, et de ce fait, de la question de la souveraineté et sa matérialité actuelle.

La seconde des trois sections, portant sur les pratiques politiques de la souveraineté, débute par l'analyse du Professeur Gabriel Blouin Genest de l'Université de Sherbrooke qui interroge l'interaction entre la souveraineté et la santé publique au travers de la « crise des opioïdes ». L'auteur y problématise ainsi la santé mondiale comme espace politique, c'est-à-dire comme faisant l'objet de décisions, de pratiques, de mécanismes de gouvernance, de logiques de pouvoir et d'influence, processus façonnant la place de la souveraineté étatique dans la santé publique mondiale.

Le Professeur François Mabille, de la Fédération internationale des universités catholiques, s'intéresse ensuite à la tension entre murs réels et frontières symboliques. Il analyse notamment de quelle manière la chute des États pontificaux, dans le contexte d'unification politique italienne, a posé tout à la fois les questions de la définition de l'État, de la matérialité de ses frontières et de sa souveraineté.

Cette seconde section se conclut avec une analyse de la Professeure Gleisse Ribeiro Alves du Centre universitaire de Brasilia et Mateus Barros da Silva, étudiant à cette même université. Ce chapitre met en évidence la dynamique de la souveraineté indienne et les réalisations du développement économique de ce pays dans le cadre du multilatéralisme de l'OMC. Cette analyse montre ainsi comment l'Inde a fait usage de sa souveraineté pour négocier le processus de création de l'OMC et donc un cadre juridique commercial qui favorisait son développement économique.

La troisième et dernière section, qui présente les mouvements de fractures imposés par la souveraineté, débute par le texte du Professeur Pierre Verjans de l'Université de Liège dans lequel il analyse les discours populistes et dynamiques nationalistes de la N-VA en Belgique. L'auteur y examine la question de la revendication de la souveraineté à travers l'évolution du parti nationaliste en Flandre, privilégiant ainsi une analyse croisant approche structurale et prise en compte de l'historicité des contextes politiques.

Les Professeurs Vincent Henry et Sergiu Mișcoiu, de l'Université Babes-Bolyai de Cluj, s'intéressent ensuite à la politique d'eupéanisation de la Moldavie en interrogeant la validité des différentes thèses de l'approche transitologique. Les auteurs se penchent ainsi sur la manière dont l'Union européenne a aménagé la transformation démocratique de la Moldavie à travers des constructions comme le voisinage proche ou le partenariat oriental, façonnant ainsi la souveraineté interne et externe de ce pays.

Enfin, le Professeur Philippe Vincent, de l'Université de Liège, conclut cette troisième et dernière section par une analyse de l'Union européenne au sein du système économique international, et en particulier du rôle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'auteur analyse spécifiquement le rôle complexe de l'organe de règlement des différends et ses décisions vis-à-vis de plusieurs États membres, problématisant ainsi la place de la souveraineté étatique dans le système économique international.